ADER Guyane

ACTIONS POUR LE DEVELOPPEMENT, L'EDUCATION ET LA RECHERCHE (ADER)

Association loi 1901 (JO du 31 janvier 2009) N° Siret 509 995 312 00030

APPEL A CANDIDATURES

L'association Actions pour le développement, l'éducation et la recherche (ADER) recherche un/une directeur/trice en Guyane.

Présentation de l'association et des programmes

L'association Actions pour le Développement, l'Education et la Recherche (ADER), créée en 2009, développe deux programmes de promotion de la santé (cf. Charte d'Ottawa, 1986) en Guyane :

« Parlons-en encore », un programme de prévention des risques sexuels (IST dont infection à VIH) dans les communes du centre littoral guyanais : Kourou, Macouria, Sinnamary et Iracoubo. Le programme « Parlons-en encore » (2016-2018) a pour objectif de développer l'accès à la prévention des risques sexuels à travers :

- la coordination territoriale et l'appui aux acteurs sur la zone,
- le développement d'actions ciblées de prévention,
- la réduction des risques sexuels auprès des travailleurs du sexe,
- l'accueil, l'accompagnement et l'orientation des personnes séropositives,
- la formation des salariés, bénévoles et partenaires d'ADER.
- « Agir ensemble pour vivre mieux en territoires isolés », qui vise à renforcer le pouvoir d'agir des acteurs, en particulier des habitants, en vue d'améliorer la santé et le bien-être des adolescents et jeunes adultes en territoires isolés (Haut Maroni et Haut Oyapock), en adoptant une approche collaborative et partenariale.

Le programme « Agir ensemble pour vivre mieux en territoires isolés » (2017-19) comporte deux objectifs stratégiques :

- Contribuer à réorienter les services (notamment de santé) et élaborer des politiques publiques favorables à la santé, notamment à travers la construction de dynamiques territoriales
- Favoriser la création d'environnements et de conditions de vie favorables à la santé et au bien-être à travers des actions sur les déterminants sociaux et environnementaux de la santé, et le développement d'aptitudes et de ressources individuelles, collectives et sociales

Mission

Sous l'autorité de la Présidente et du Conseil d'Administration de l'association ADER auquel il/elle rend compte et en conformité avec les orientations définies et le document unique de délégation, le/la directeur(trice) a pour mission de diriger l'association et de garantir le pilotage, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des 2 programmes menés par ADER en Guyane :

- « Parlons-en encore » Prévention des risques sexuels Iracoubo, Kourou, Macouria, Sinnamary
- « Agir ensemble pour vivre mieux en territoires isolés » Maripasoula et Camopi

ACTIVITES PRINCIPALES

Mise en œuvre :

♦ Mettre en œuvre les orientations validées par le Conseil d'Administration et en assurer la mise en application

ADER Guyane

ACTIONS POUR LE DEVELOPPEMENT, L'EDUCATION ET LA RECHERCHE (ADER)

Association loi 1901 (JO du 31 janvier 2009) N° Siret 509 995 312 00030

- Elaborer le projet d'activité et le budget prévisionnel selon les orientations.
- ◆ Développer des actions de recherche de fonds publics et privés, en concertation avec le Président et le Trésorier
- ♦ Assurer la gestion administrative et financière de l'association.
- ♦ Evaluation de l'exécution des programmes, des dépenses et de la compatibilité ainsi que du bilan avec transmission à l'expert-comptable des éléments nécessaire au bilan.
- Réaliser le contrôle budgétaire trimestriel des programmes, par volets (si besoin) et le bilan financier annuel par programmes
- Rédiger des rapports narratifs semestriels et annuels d'activités
- Gestion des ressources humaines : administratif, recrutement, coordination et évaluation.

Communication

- Mener un travail en réseau, afin d'être en cohérence avec les déclinaisons des politiques publics et besoin du territoire.
- ◆ Assurer le développement d'outils de communication interne et externe (élaboration, négociation information notamment média..)

Formation/encadrement

- ♦ Animer et encadrer l'équipe des salariés de l'association (réunions hebdomadaires avec les coordinateurs ...)
- ♦ Animer des sessions et organiser la formation continue interne et l'accompagnement des membres de l'équipe salariée et bénévole
- ◆ Participer à l'identification des besoins de l'équipe, en matière d'études, de formation, d'outils, etc.

Représentation/plaidoyer

- Représenter l'association au cours des réunions régionales/nationales, assurer un retour d'informations et des liens avec les partenaires clé, notamment financiers
- Participer aux réflexions stratégiques menées dans le cadre de groupes de travail mis en place par les acteurs clé de la prévention aux niveaux régional et national (ARS, COREVIH, PRC, etc.)
- ♦ Représenter ADER au CA de GPS
- ♦ Conduire des actions de plaidoyer, en accord avec les orientations définies par le Bureau d'ADER

Évaluation

- ♦ Assurer la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des actions de l'association
- ♦ Poursuivre le travail engagé sur la « Démarche Qualité » et notamment la participation des habitants et usagers aux programmes
- ◆ Conduire des évaluations internes et coordonner les évaluations externes et accompagnements à l'autoévaluation, en lien avec les partenaires (GPS, Institut Renaudot, UQAM, CHU de Brest etc.)

Lien avec le Bureau et vie associative

- ◆ Organiser, animer et faire un compte-rendu des réunions techniques d'avec le Bureau/Membres
- Organiser, animer et faire un compte-rendu des réunions trimestrielles du CA et des AG, au moins annuelles, en lien avec les membres du Bureau

ADER Guyane

ACTIONS POUR LE DEVELOPPEMENT, L'EDUCATION ET LA RECHERCHE (ADER)

Association loi 1901 (JO du 31 janvier 2009) N° Siret 509 995 312 00030

Profil

-Titulaire d'un diplôme de 2e cycle universitaire – niveau II, en gestion administrative et financière, ou en santé publique et promotion de la santé, ou en sciences sociales/humaines

- ♦ Expérience significative en gestion de projet en milieu associatif (maîtrise du cycle du projet et de la recherche de financements)
- Expérience en comptabilité, gestion administrative et financière
- ♦ Connaissance fine du fonctionnement associatif
- Capacité d'encadrement et de coordination
- Qualités relationnelles et esprit d'équipe
- Capacités d'analyse et de synthèse
- Capacités rédactionnelles et de communication
- Maîtrise des outils informatiques et du Pack Office
- Connaissance des politiques de prévention, des ressources locales et acteurs intervenant sur le territoire
- ♦ Goût et capacités à mobiliser, à animer une équipe et un réseau et à construire des partenariats
- Grande capacité d'initiative, d'autonomie, d'adaptation et de créativité

Compétences requises

- Maîtrise du champ de la santé publique (plus particulièrement du VIH) et des concepts en promotion de la santé
- Compétences en animation et coordination d'équipe
- Compétences en management, réflexion stratégique, négociation, communication et gestion administrative, budgétaire et financière
- Connaissance des acteurs de la santé, notamment institutionnels
- Connaissance du secteur associatif et capacité de gestion associative

Qualités requises

- Capacités relationnelles
- Capacités rédactionnelles et aisance orale
- Capacités d'initiative
- Capacités à travailler en équipe, en partenariat et en réseau
- Autonomie, coopération et sens des responsabilités
- Capacités de synthèse, d'analyse et de décision
- Sens de l'organisation et de la planification
- Sens de l'adaptabilité et de l'innovation

Autonomie et responsabilités

Le directeur/trice agit sous l'autorité de la Présidente et en étroite collaboration avec les administrateurs. Il/elle dispose d'une large autonomie de propositions des orientations du programme de l'association.

Il /elle est garant(e) de la mise en œuvre des orientations et du bon fonctionnement des programmes dans la limite des délégations accordées par la Présidente.



ACTIONS POUR LE DEVELOPPEMENT, L'EDUCATION ET LA RECHERCHE (ADER)

Association loi 1901 (JO du 31 janvier 2009) N° Siret 509 995 312 00030

Encadrement – supérieur hierarchique

entretien annuel avec le directeur est programmé.

De par sa fonction, son expérience et ses compétences, le directeur de l'association est chargé d'encadrer les coordinateurs et de leur apporter un appui technique, méthodologique et administratif régulier. Une réunion mensuelle permet de rendre compte des activités développées et de planifier les activités à venir. Un

Le Directeur est sous la responsabilité de la Présidente d'ADER (ou la personne le représentant) et lui rend régulièrement compte des avancées de sa mission (entretiens mensuels, bilans financiers trimestriels, rapports narratifs semestriels, bilans narratifs et financiers annuels).

Caractéristiques du poste

- Poste à temps complet (35h)
- Poste basé à **Cayenne en Guyane**. **Déplacements à prévoir** dans les autres communes concernées par le programme (Sinnamary, Iracoubo et Macouria) et la région, notamment à Cayenne ; déplacements occasionnels au niveau national (formations, rencontres...)
- **Rémunération**: selon grille salariale d'ADER et expérience;
- Permis B indispensable

Poste à pourvoir dès Septembre

Modalités de candidature

CV et lettre de motivation à adresser à la directrice : ader.recrutement@gmail.com Merci d'indiquer dans l'objet du courriel « candidature directeur »

Calendrier

Date limite d'envoi des candidatures : 10 septembre 2017

Entretiens à Cayenne ou en visio : à partir du 11 Septembre 2017



ACTIONS POUR LE DEVELOPPEMENT, L'EDUCATION ET LA RECHERCHE (ADER)

Association loi 1901 (JO du 31 janvier 2009) N° Siret 509 995 312 00030